

**Présents :**

<b>Président</b>	Gilles SEZIONALE
<b>Ligue AURA</b>	Jean-Luc MANAUDOU
<b>Ligue Bourgogne Franche-Comté</b>	Patrick TRIOEN
<b>Ligue Bretagne</b>	Bénédicte COMPOIS
<b>Ligue Centre Val de Loire</b>	Michel SAUGET
<b>Ligue Corse</b>	Christine ARNOUX
<b>Ligue Grand Est</b>	Stéphane METZGER
<b>Ligue Guadeloupe</b>	Gérard OLIVARY
<b>Ligue Haut de France</b>	Dominique CUPILLARD
<b>Ligue Martinique</b>	Alex BADIAN
<b>Ligue Normandie</b>	Philippe BRIOUT
<b>Ligue Nouvelle Aquitaine</b>	Marc DEBERGHES
<b>Ligue Occitanie</b>	Bernard DALMON
<b>Ligue Pays de la Loire</b>	Joël PINEAU
<b>Ligue PACA</b>	Dominique LAGIER (Présidente Déléguée)
<b>Ligue La Réunion</b>	Henri FONTAINE
<b>Présidente Cercle de compétence « Outre-Mer »</b>	Guilène FAUBOURG

**Excusés :**

<b>Ligue Guyane</b>	Myrtho MANDE
<b>Ligue Ile de France</b>	Lazreg BENELHADJ
<b>Ligue Nouvelle Calédonie</b>	Jean-Claude ROBIN
<b>Ligue Tahiti</b>	Michel SOMMERS

**Assistent :**

<b>Directeur Général</b>	Laurent CIUBINI
<b>Collaboratrice Secrétaire Générale</b>	Magali TAPRET
<b>Collaboratrice Président, responsable MG</b>	Valérie GICQUEL

Gilles Sézionale fait un retour sur la réunion de ce jour avec Frédéric Sanaur, Directeur Général de l'Agence Nationale du Sport. Des précisions et des nouvelles encourageantes ont été apportées quant aux différents dispositifs mis en place par l'ANS :

- ✓ **Fonds de compensation** d'un montant de 10M€ à destination des Fédérations : l'enveloppe octroyée à la FFN a été confirmée ; son montant sera connu mi-avril et versé en juin.
- ✓ **Projets sportifs fédéraux (PSF)** : au regard du contexte particulier lié à la crise sanitaire qui touche les clubs depuis l'an dernier, des nouveautés ont été apportées dont

notamment, la création d'une rubrique spécifique « plan de relance/gestion de la crise » pour aider les associations en grande difficulté. Une augmentation de 20 % de l'enveloppe a été annoncée par rapport à la saison dernière. Les ligues devront veiller à faire des demandes supplémentaires sur cette enveloppe, en lien avec le PST et le fonds de solidarité de 15M€

- ✓ **Fonds de transformation Numérique** d'un montant maximum de 8 M€: le Président souligne la prépondérance des subventions de l'ANS sur le plan de relance pour l'informatique. L'environnement extraNat et la fusion des sites sont des projets qui les intéressent. La somme allouée à la FFN pourra être augmentée en fonction de la présentation des projets.

Gilles Sézional souligne les dispositions très positives de l'ANS qui souhaite préparer en amont la reprise dans une optique optimiste de relance. Il espère pour sa part que la campagne de vaccination permettra à court terme d'endiguer l'épidémie. La Fédération doit maintenant préparer la saison estivale en prévision d'une reprise des activités.

En ce qui concerne les actions fédérales en faveur de l'accès aux bassins, une avancée a été obtenue pour la prise en compte des nageurs étrangers qui ne répondent pas aux critères ministériels de haut niveau car non listés en France, qui pourront s'entraîner s'ils attestent d'une participation aux Championnats d'Europe ou Monde Juniors.

Pour finir, il remercie Guilène Faubourg pour sa participation en qualité de référente des Départements ultramarins, qui fera le lien avec les Présidents absents pour raisons de décalage horaire.

## **1- Point sur la situation à date dans les ligues**

---

Un tour de table est effectué afin que chacun fasse un point de situation sur les activités de sa Ligue.

**AURA** : Lancement d'une pétition de soutien aux clubs qui reçoit un très bon accueil - Départ à la retraite d'un CTS de l'ERFAN – Réception de deux courriers anonymes mettant en cause des clubs qui ne sont pas autorisés à nager ; situation jugée très désagréable par Jean-Luc Manaudou – Annulation de deux compétitions programmées à Troyes et à Strasbourg.

**Bourgogne Franche-Comté** : La Ligue évite de trop communiquer sur les publics autorisés car les informations ne sont pas toujours bien perçues.

**Bretagne** : Reprise des activités pour certains bassins extérieurs ; retour imminent des activités en bord de mer - Préparation de la saison estivale avec l'installation de bassins mobiles à partir d'avril sur le territoire breton.

**Centre Val de Loire** : Trois structures ouvertes avec bassin nordique - Un meeting organisé à Tours dans le respect de règles sanitaires strictes - Travail sur la saison estivale pour organiser notamment des compétitions en piscine – Maintien du lien avec les clubs via des réunions en visio entre le DTR et les entraîneurs, avec envoi régulier de séances à sec, très appréciées de tous.

**Corse :** Agacement chez certains entraîneurs face à la situation – Organisation de randonnées en raquettes et VTT pour les adhérents – Préparation et structuration de la saison estivale en Eau libre.

**Grand Est :** Mise en place des réformes souhaitées par la nouvelle équipe régionale – Travail sur l’animation des plans d’eau à laquelle les clubs pourront être intégrés via des conventions de mise à disposition – Satisfaction quant aux annonces suite au RV avec l’ANS ; Stéphane Metzger souhaite que la Fédération communique sur cette tendance positive afin d’apporter un peu de perspective et d’optimisme aux structures. Laurent Ciubini indique qu’une communication sera faite en début de semaine prochaine.

Une très bonne nouvelle : les chiffres sur les ventilations du JAN et du PAA sur le Grand Est sont en augmentation de 30 %. Gilles Sézional et Laurent Ciubini ajoutent également que les aides octroyées la saison dernière ne sont pas remises en cause lorsque les actions n’ont pas pu se tenir. En ce qui concerne le PSF, pour conserver le financement, il est possible de trouver d’autres actions en remplacement des actions non réalisées.

**Guadeloupe :** Si l’île a été relativement épargnée ces derniers mois et a pu bénéficier d’une reprise des activités et des compétitions organisées avec un protocole sanitaire adapté et contrôlé, malheureusement, depuis hier, de nouvelles restrictions sont annoncées pour le 1<sup>er</sup> mars en raison de 44 nouveaux cas du variant anglais, avec un risque de confinement - Perte très importante du nombre de licences qui passe de 4 000 à 800 ; création et réaffiliation de 3 nouveaux clubs.

**Martinique :** Une situation en termes de pratique plutôt bonne car tout le monde nage, des avènements aux maîtres, et les compétitions peuvent se tenir dans le respect d’un protocole strict - Perte importante du nombre de licenciés comme en Guadeloupe – Souhait que le projet de formation et de venue d’entraîneurs fédéraux en 2022 soit avancé cette saison. Ce point est à étudier avec les personnes concernées - Alex Badian demande enfin des précisions quant au report éventuel des Championnats de France Juniors et des Championnats des Maîtres.

Laurent Ciubini confirme que l’information sera communiquée dans les prochains jours. Il fait un point global sur les organisations et précise que les Championnats ne devraient pas être annulés mais seulement reportés. Idem pour l’activité des maîtres ; en ce qui concerne les Championnats de France Interclubs, il annonce que Tours vient de se désister et qu’un appel à candidature va être lancé pour cette organisation, dont la date devrait être décalée jusqu’à fin juin. La date de la Comen Natation Artistique à Angers devrait également être décalée.

**Normandie :** Réception de courriers très critiques essentiellement de la part des usagers – Travail sur la structuration de la ligue : recrutement d’une directrice de l’ERFAN au 1<sup>er</sup> février ; en natation course, stabilisation de la structure « Académie Natation » (souci de dérogation scolaire) ; intervention auprès du Député du Département pour l’interpeler sur l’absence de réponse du gouvernement aux courriers de la Fédération ; celui-ci s’est engagé sur une question écrite en Assemblée – Travail sur le calendrier estival, dont le projet « nager en camping ».

**Nouvelle Aquitaine :** Organisation du Meeting national de Brive le week-end dernier au cours duquel de nombreux entraîneurs sont intervenus notamment sur le refus d’accès au bassin pour des nageurs dont le label « partenaires » n’est pas reconnu par certaines municipalités. Laurent Ciubini s’engage à rédiger un courrier à destination des municipalités concernées.

Pour la saison estivale, le circuit eau libre sera couplé avec des démonstrations et des actions de développement de Water-Polo et de Natation Artistique afin d’attirer le plus grand nombre et promouvoir les activités.

**Occitanie :** Constat identique aux autres ligues notamment sur les réclamations de la part de parents de nageurs – Le secteur de la formation marche très fort : préparation d’une formation Aisance Aquatique sur 2 jours en visio et 3 jours sur le terrain.

**Pays de la Loire :** Activité sportive et entraînement au ralenti hormis pour les structures et publics autorisés - Ouverture de quelques bassins nordiques avec une belle solidarité entre les clubs ; plusieurs collectivités ont également ouvert par anticipation leur bassin extérieur – Importante activité de formation – Prolongation des activités sur la saison estivale – Circuit Eau Libre en concurrence de dates avec 2 épreuves de l’Open Swimming Star ; quid de la position fédérale ?

Laurent Ciubini indique que ce constat est commun avec celui de la Bretagne ; Il remercie Joël de lui faire passer les éléments afin que la Fédération se rapproche de cette société afin de régler conjointement ce problème de proximité. Une autre problématique est que leurs activités sont rattachées à un club FFN francilien. Gilles Séziane rejoint cette analyse et précise que le circuit fédéral est aujourd’hui supérieur en termes de notoriété.

Achat de trois bassins mobiles pour l’animation estivale des zones carencées en activités (Ile d’Yeu, sud Vendée et région nantaise) et animation du littoral - Accueil d’organisations fédérales : COMEN Natation Artistique, Assemblée Générale FFN à la Baule en juin et Coupe de France de natation estivale en août.

**PACA :** Réception de quelques courriers assez vindicatifs de parents – Organisation du FFNGT à Nice et Marseille – Organisation d’un meeting à Antibes le week-end dernier en bassin découvert qui a regroupé 60 nageurs – Préparation des opérations estivales du JAN – Réorganisation de l’ERFAN.

**La Réunion :** Continuité des entraînements, annulation de certaines compétitions – Organisation du Meeting Q2 avec 30 nageurs au lieu de 200, ce qui a été mal perçu – Une situation en train d’évoluer avec un confinement à partir de 22h et prochainement sans doute le week-end.

En ce qui concerne les territoires ultramarins absents en raison du décalage horaire, Guilène Faubourg n’a pas d’autres précisions à apporter, le laps de temps pour préparer cette réunion ayant été trop court.

**Hauts de France :** Un meeting organisé, un autre prévu en mars avec les publics autorisés – Maintien de la proximité avec les clubs et les nageurs non autorisés – Aides aux clubs au travers de visioconférences d’informations – Formations en cours par l’ERFAN – Camion-piscine mis en place sur la saison estivale pour se rendre au plus près des populations éloignées de l’eau – A l’instar de la Normandie, alerte d’un Député sur l’absence de réponse de la Ministre de Tutelle aux courriers de la Fédération.

## **2. – Réforme de la Gouvernance**

Laurent Ciubini revient sur la structuration et le rôle des cercles de compétence récemment présentés en Bureau et en CODIR, ainsi que sur le processus de validation des différents projets par les différentes instances, dont le Conseil des Territoires. Ce Conseil des Territoires sera validé dans les Statuts lors de la prochaine Assemblée Générale. Chaque territoire aura la charge de décliner ce conseil de territoire.

Le calendrier des travaux en cours est ensuite présenté. En ce qui concerne la composition des différents cercles, si une représentation territoriale est souhaitée, la secrétaire générale interrogera le (la) Président(e) de ligue sur l'ensemble des besoins entre le 1er et le 14 mars.

### **3. – Organisation des services fédéraux**

Laurent Ciubini présente le nouvel organigramme en cours de mise en place. Il rappelle qu'un audit organisationnel a été mené et la structuration politique revue. En adéquation avec les orientations politiques et les conclusions de l'audit, l'organigramme existant a été simplifié par la création de six Directions : Administrative et Financière, Transition Numérique, Rayonnement, Ressources Humaines et Accompagnement du Sport, Réseaux et Territoires et Développement des Pratiques et de la Santé.

Un processus de recrutement a été mis en place dans un premier temps en interne. Les Jurys de recrutement ont été constitués pour chaque Direction et des entretiens vont désormais être menés, permettant une mise en œuvre de ces Directions au plus tard au début du mois d'avril prochain. A noter que la Direction Administrative et Financière est d'ores et déjà pourvue par Alexandra Laboucheix, recrutée en septembre dernier sur ce poste en anticipation, et que le poste relatif à la Transition Numérique a été gelé pour le moment, suite au départ annoncé du Responsable des Systèmes d'Information.

### **4 – Point sur la réforme des systèmes d'information**

Olivier DUPAS quittera ses fonctions de Responsable des Systèmes d'Information au 31 mai prochain. Pour assurer une transition, Éric Bouté sera nommé Responsable des Systèmes d'Information par intérim au 1er juin. Le recrutement d'un Chef de Projet Refonte des SI est en cours, le poste de Directeur(trice) de la Transition Numérique étant quant à lui, gelé pour le moment.

En matière de management de projet :

- Bascule sur le cloud avant le début de la prochaine saison afin de sécuriser l'Institution ;
- Rédaction d'un cahier des charges pour l'architecture globale du futur projet et la partie visible de l'univers Extranat (tous les sites + Ligue + CD + Clubs + licenciés) ;
- Rédaction d'un cahier des charges pour le cœur de l'application (licences/affiliation, suivi des événements, suivi financier) ;
- Les applications métiers seront réécrites les unes après les autres par les équipes fédérales.

En matière de finances :

- Pas de sollicitation des ligues en 2021
- La FFN souhaite élargir massivement au plan de relance numérique de l'Etat (8M€)

Un groupe de travail ad hoc doit maintenant être constitué. Jean-Luc Manaudou propose la candidature de Joël Closier sur ce projet et demande des précisions sur la composition du Jury de recrutement du futur Chef de Projet. Laurent Ciubini répond que le jury sera assez restreint ce poste n'étant pas totalement technique. L'expertise quant à elle sera partagée plus largement.

### **5 - Points divers**

- ✓ **Plan Aisance Aquatique & J'Apprends à Nager** : Stéphane Metzger demande s'il existe un comparatif global du prorata des aides ventilées aux clubs de natation par

rapport à toutes les autres structures éligibles, hors giron fédéral. Il juge en effet les statistiques au niveau de sa ligue très perturbantes ; la bonne utilisation des fonds publics est primordiale.

Laurent Ciubini indique que cette problématique majeure a été un des premiers sujets évoqués par le Président depuis le premier mandat auprès de notre Ministère de tutelle et de l'ANS. Il propose à chaque ligue de faire remonter ses statistiques régionales afin de les centraliser dans un tableau récapitulatif qui serait partagé par tous.

Afin d'éviter que ces subventions soient allouées uniquement sur simple déclaration, Bernard Dalmon informe qu'en Occitanie, un suivi détaillé des actions est demandé à chaque collectivité ou structure afin de répondre au mieux au dispositif.

Gilles Sezionale confirme que la FFN est une des seules à faire remonter les données au Ministère. Sur l'enveloppe globale, la Fédération n'est malheureusement pas majoritaire.

Philippe Briout précise que la situation est très variable d'un territoire régional à un autre. En Normandie, le technicien de la DRAJES a été intégré au groupe de travail JAN et cela se passe assez bien avec une enveloppe majoritaire pour la natation.

- ✓ **Labellisation** : Michel Sauget souhaite des précisions sur l'avancée de ce dispositif. Philippe Briout informe que le cercle de compétence « Labellisation » a été confié à Julien Ville qui vient d'en finaliser sa composition. Il devrait commencer à travailler rapidement sur ce sujet prioritaire.
- ✓ **La contractualisation** : Philippe Briout est en charge de ce cercle. Un premier état des lieux de la situation sera effectué jusqu'à fin avril. Pour ce faire, il contactera chaque ligue afin de programmer une visio pour procéder à une lecture nationale des attentes de chacun.
- ✓ **Fonds de solidarité pour les entreprises particulièrement impactées par la crise de la COVID-19** : Possibilité pour les associations ayant un numéro SIREN et au moins un salarié de solliciter mensuellement un fonds de solidarité, plafonné à 10 000 Euros, sur les pertes de chiffres d'affaires (ERFAN, perte des droits d'engagements, des licences, billetterie). La demande doit être effectuée sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/>. Les Hauts de France, le Centre Val de Loire, la Nouvelle Aquitaine, le Grand Est, la Bourgogne Franche Comté et la Martinique bénéficient déjà chaque mois de ce fonds de solidarité.

Gilles Sezionale remercie chacun pour ces échanges. Dans le cadre de l'officialisation prochaine du Conseil des Territoires dans les Statuts fédéraux, il propose la tenue de cette réunion tous les deux mois environ.

Les débats sont clos à 16h40.

**La Secrétaire Générale**  
Dominique CUPILLARD

**Le Président**  
Gilles SEZIONALE